



Avril 2012

BULLETIN MUNICIPAL N° 38

Site internet : www.saint-thome.fr

- BUDGET

FINANCES COMMUNALES

Les dotations de l'Etat et les subventions du Conseil Général étant inférieures à celles de 2011, le Conseil Municipal a décidé de n'augmenter que de 1,89 % le taux des 3 taxes communales. Le produit supplémentaire attendu s'élèvera à 1 549,00 € (hors augmentation de 8,11 % des bases effectives d'imposition fixées par l'Etat).

Taxe d'habitation : de 9,95 % à 10,14 %

Foncier bâti : de 10,15 % à 10,34 %

Foncier non bâti : de 61,87 % à 63,04%

La redevance d'assainissement 2012 s'établit comme suit :

- Part fixe : 65 € (60 € depuis 2006)

- Coût au m³ : 0,25 € (0,21 € depuis 2006)

La redevance d'astreinte (100 %) applicable aux retardataires au raccordement obligatoire au réseau d'assainissement collectif ainsi que la taxe de raccordement 2012 (800 €) sont inchangées.

CIMETIERE :

TARIFS DES CONCESSIONS (inchangés) :

Concessions trentenaires : 84 € le m²

Concessions perpétuelles : 168 € le m²

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2012

Le budget primitif 2012 s'équilibre à la somme de 602 600,00 € en recettes et en dépenses de fonctionnement et à la somme de 520 436,00 € en recettes et dépenses d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2012

Le budget assainissement s'équilibre à la somme de 68 369,00 € en recettes et dépenses d'exploitation et à la somme de 59 847,00 € en recettes et dépenses d'investissement.

Les budgets primitifs 2012 Commune et Assainissement ont été votés à l'unanimité.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE HELVIE

Taxe Ordures Ménagères : la bonne gestion de ce service permet à nouveau de maintenir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,50 %.

Guide Jeunesse : disponible en Mairie, ce guide présente les activités gratuites offertes aux jeunes de 6 à 18 ans par la Communauté de Communes avec le concours du service des sports et du centre socioculturel de la ville de Le Teil. Le programme est visible sur le site : www.mairie-le-teil.fr

Renseignements et inscriptions au 04 75 49 10 46 (Office de Tourisme intercommunal à Le Teil).

- ECOLE

Si le nombre d'élèves de 2 ans et plus, inscrits pour la prochaine rentrée scolaire est suffisant et si l'Académie attribue un second poste d'enseignant, une deuxième classe sera ouverte. **Les parents sont invités à pré inscrire, dès à présent, leur (s) enfant (s) auprès du secrétariat de mairie.**

L'accueil périscolaire fonctionne de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 00 pour un coût de 0,50 € la demi-heure. L'horaire du soir pourra être prolongé jusqu'à 18 h 30 si besoin.

- INFORMATIONS

Eau potable : dans le cadre du PLU de la commune d'ALBA LA ROMAINE portant aménagement du quartier de la Grand Terre, des habitants de SAINT-THOME s'interrogent quant à notre futur approvisionnement en eau potable.

Le Syndicat du FAY qui gère l'approvisionnement en eau potable des communes d'ALBA, VALVIGNERES et ST THOME, procède depuis sa création, à la recherche de nouvelles ressources (forages). Le raccordement évoqué au réseau d'eau de VIVIERS n'est aujourd'hui qu'une hypothèse d'ultime recours au vu du coût très élevé d'une telle solution.

Elections présidentielles : le bureau de vote sera ouvert le dimanche 22 avril de 8 h à 18 h pour le 1^{er} tour des élections présidentielles. Le second tour aura lieu le dimanche 6 mai.

Commerce ambulant : à compter du 16 avril 2012, Madame Maryline HUDON, installera son camion magasin « chez Mary » sur la Place des Crottes tous les jours de 10 h à 18 h sauf le lundi de 16 h à 18 h. Elle proposera de la petite restauration (crêpes, galettes...), des boissons sans alcool et des glaces.

Camion PIZZA : à compter du 15 avril, le pizzaïolo, présent le mercredi soir sur la Place des Crottes, stationnera également le dimanche soir au même endroit.

Fermeture de secrétariat : le secrétariat de mairie sera fermé :

du 09 au 13 avril inclus. Des permanences seront assurées les mardi 10 et vendredi 13 de 10 h à 12 h.

le lundi 30 avril (sans permanence)

le vendredi 18 mai (sans permanence).